



ATHLETISME INDOOR

Saison 2023/2024

1 CALENDRIER ÎLE-DE-FRANCE

EPREUVES	DATES	LIEUX	ENGAGEMENTS
Cross Régional* <i>*Circulaire spécifique</i>	MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023	Parc interdépartemental des sports CRETEIL/ CHOISY LE ROI	EN LIGNE JUSQU'AU Dimanche 19/11 23H59
Athlétisme Hivernal 1 ^{ERE} JOURNEE	DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023	Stade Couvert M. Curie NOGENT SUR OISE	EN LIGNE JUSQU'AU MERCREDI SOIR AVANT LA DATE DE LA JOURNEE CONFIRMATION 30' avant le début de l'épreuve dernier délai
Athlétisme Hivernal 2eme JOURNEE	DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023	Stade Couvert M. Curie NOGENT SUR OISE	<i>Licence FF Sport U</i> <i>2023/2024 et</i> <i>carte étudiant</i> <i>contrôlées sur place</i>

2 CALENDRIER CHAMPIONNAT DE FRANCE

CFU	DATE	LIEU	ENGAGEMENTS
Lancers longs	8 février 2024	METZ	SUR QUALIFICATION
<i>Athlétisme Hivernal</i>	8 février 2024	METZ	SUR QUALIFICATION

ATTENTION – POUR LES ENGAGEMENTS

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** présenter votre licence 2023/2024 et votre carte étudiante au secrétariat lors de votre arrivée sur site

3 ADRESSES ET MOYENS D'ACCES

STADE COUVERT MARIE CURIE : 6 rue Pierre de Coubertin 60180 NOGENT SUR OISE

R.E.R. : Ligne D arrêt Creil puis bus C1 arrêt Les Côteaux.

Route : Autoroute A86 A3 A1 en direction de D1330 à Senlis. Prendre la sortie 8-Senlis puis la D201 en direction de Rue Albert Jacquard à Nogent-sur-Oise

4 REGLEMENT GENERAL

4.1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

En raison des travaux de la salle d'athlétisme Stéphane DIAGANA d'EAUBONNE, la ligue Paris ILE DE FRANCE n'est pas en mesure d'organiser ses compétitions Indoor. Cette année, il est donc proposé aux étudiants deux compétitions qualificatives pour le CFU sur le calendrier du comité d'athlétisme de l'OISE. Les épreuves citées au calendrier ne sont ouvertes qu'aux étudiants titulaires de la Licence FF Sport U 2023/2024.

Il sera fait un **contrôle rigoureux** des licences lors des engagements. La présentation de la licence FF Sport U 2023/2024 (via un smartphone ou impression papier) est **OBLIGATOIRE** sur les lieux de la compétition accompagnée de la carte étudiante. Les AS peuvent éditer une liste de leurs étudiants licenciés via le site www.sport-u-licences.com.

4.2 JURY ETUDIANT

TRES IMPORTANT - JUGES ETUDIANTS

Afin de permettre le bon déroulement des 2 journées du Championnat IDF, **chaque AS devra fournir 1 juge formé ou non, pour au moins 5 athlètes engagés**. Les juges seront répartis sur le terrain à 10h30.

CFU : Les AS sont invitées, pour le bon déroulement des épreuves du CFU, à fournir des juges (formés ou non) afin d'officier sur la compétition. **Les équipes se verront attribuer un bonus « juge »**.

Attention, certains concours pourront être supprimés par manque de juge.

Au delà de 16 concurrents inscrits par concours, un concours B sera mis en place seulement si les AS mettent un jury à disposition pour le bon déroulement du concours ; faute de jury, les engagements seront limités.

4.3 LIMITATION DES EPREUVES :

- 3 épreuves maximum par athlète et par journée sur le plan régional.
- Sans limitation au Championnat de France.

Les athlètes qualifiés au CFU dans des épreuves auxquelles ils ne désirent pas participer doivent donc en informer obligatoirement la Ligue Paris- Île-de-France du Sport U afin de permettre la qualification pour d'autres athlètes.

4.4 PROGRAMME DES EPREUVES :

Jeunes Filles : 60 m - 60 m Haies - 200 m - 400 m – 800 m - 1 500 m -
Perche - Hauteur - Longueur - Triple-Saut – Poids

Jeunes Gens : 60 m - 60 m Haies - 200 m - 400 m – 800 m - 1 500 m -
Perche - Hauteur - Longueur - Triple-Saut - Poids

4.5 MONTEES DE BARRES :

HAUTEUR Jeunes Filles : 123 – 127 – 131 – 135 – 139 - 143 – 147 - 150 – 153 – 156 - 158 – 160 - 162 puis de 2 en 2 cm

HAUTEUR Jeunes Gens : 147 – 151 – 155 – 159 – 163 – 167 – 171 – 175 – 179 - 183 – 187 – 190 – 193 - 196 - 198 – 200 – 202 - 204 puis de 2 en 2 cm

- PERCHE Jeunes Filles :** 140 – 160 – 180 – 200 – 220 – 230 – 240 – 250 – 260 – 270 – 280 – 290 – 300 - 310 - 320 – 330 – 340 – 350 – 360 – 365 - 370 puis de 5 en 5 cm
- PERCHE Jeunes Gens :** 160 – 180 – 200 – 220 – 240 – 260 – 280 – 290 – 300 – 310 – 320 - 330 – 340 – 350 – 360 – 370 – 380 – 390 – 400 – 410 – 420 – 430 – 440 - 450 – 460 – 470 – 480 - 485 – 490 – 495 – 500 – 505 – 510 - 515 puis de 5 en 5 cm

4.6 REGLEMENT RELAIS 5X200M

Règles du 5X200 : 3 premiers virages en couloir, donc passage de relais entre 1 et 2 dans son couloir respectif. Passage 2 à 3, 3 à 4, 4 à 5 dans une zone de 20m (10m avant l'arrivée et 10m après l'arrivée). Les athlètes se placent dans l'ordre du passage à l'attaque du dernier virage.

5 CHAMPIONNAT ÎLE-DE -FRANCE : JOURNEE DES 26 NOVEMBRE ET 10 DECEMBRE 2023

Les athlètes peuvent participer, selon leur choix, à une ou plusieurs des deux journées. Elles sont toutes les deux qualificatives au Championnat de France du 8 Février 2024.

5.1 ENGAGEMENTS :

ATTENTION : Nouvelles modalités d'engagement

- ◆ **EN LIGNE JUSQU'AU MERCREDI SOIR AVANT LA DATE DE LA JOURNEE :**
AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE
- ◆ Il faut **s'inscrire pour chaque journée** en précisant bien l'épreuve et son numéro de licence FF Sport U
- ◆ Si l'étudiant participe à plusieurs épreuves, **une inscription est nécessaire pour chaque épreuve**
- ◆ **Présentation OBLIGATOIRE de la licence FF Sport U** sur les lieux de compétition.

Remarque : engagement en ligne : **faire une photo d'écran** à présenter sur place en cas de problème.

5.2 HORAIRES DES EPREUVES :

Voir programme par journée ci-joint.

6 CHAMPIONNAT ÎLE-DE -FRANCE LANCERS LONGS

Faute d'installations sportives adaptées, il n'y aura pas de Championnat Île-de-France de lancers longs. Les qualifications se feront sur demande exceptionnelle avec une performance FFA de l'année en cours.

7 CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE

Il se déroulera le jeudi 8 février 2024 à METZ.

7.1 QUALIFICATION AU CFU :

La Ligue Paris Île-de-France du Sport U établit et transmet sa liste de qualifiés à la direction nationale en respectant les minimas figurant dans les tableaux ci-après et selon les règles suivantes :

ATTENTION
Participation à 1 des 2 journées indoor obligatoire pour pouvoir être engagé au CFU.
Dans le cas contraire une QE devra être demandée.

Date limite d'envoi des QE à la LIFSU-Paris : 22 décembre 2023

ATTENTION : OBLIGATION de prévenir l'organisateur en cas de forfait.

7.2 MODALITÉS DE SÉLECTION DES ATHLÈTES POUR LE CFU PAR LES CMR :

Les CMR retiendront les athlètes en fonction des 3 cas de figures suivants en attribuant à l'athlète soit :

7.2.1 QUALIFICATIONS DIRECTES (QD)

Avoir réalisé une performance au moins du niveau du **minimum direct (QD)** lors des championnats régionaux, conduit à **être qualifié automatiquement** pour les championnats de France FF Sport U.

7.2.2 QUALIFICATIONS EVENTUELLES (QEV)

La CMR en fonction de ses quotas et suivant le nombre de QD accordées, procédera ou non à un complément de qualification, elle retiendra :

- En priorité les athlètes dont la performance **réalisée lors des championnats régionaux** se situe entre le minimum direct (QD) et le minimum éventuel (QEV).
- Dans un second temps, elle étudiera le cas les athlètes ayant réalisé **lors d'une rencontre FFA**, une performance se situant entre la QD et le minimum éventuel (QEV).

7.2.3 QUALIFICATIONS COMPLEMENTAIRES (QC)

Une fois établie la liste des athlètes qualifiés au CFU soit en QD soit en QEV, les AS feront le bilan et pourront demander à la CMR un complément d'effectif afin d'avoir des challenges de spécialités classés lors du CFU. Si la Ligue dispose encore de quotas, des qualifications challenge (QC) pourront être attribuées, elles feront l'objet d'une négociation interne.

Il n'y a pas de limitation dans le nombre d'épreuves qu'un étudiant peut disputer, cependant la participation à plusieurs épreuves utilise autant de quota.

La liste sera établie par la Ligue Paris- Ile-de-France du Sport U au plus tard le **7 janvier 2022** et sera transmise à la direction nationale, une liste définitive sera publiée par la FFSU la semaine suivante. Lors du CFU, seuls les remplacements épreuve pour épreuve seront autorisés en cas d'absence d'un athlète. La qualification aux championnats de France n'ouvre pas droit obligatoirement aux remboursements des frais de déplacement.

7.2.4 QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES (QE) :

Les athlètes absents lors des 2 journées et les athlètes figurant sur les listes ministérielles 2021 peuvent demander à participer directement aux championnats de France en demandant une qualification exceptionnelle écrite. Pour les athlètes de haut niveau, la demande pourra émaner de la Direction Technique Nationale.

Toute demande de qualification exceptionnelle devra être formulée selon les règles émises, établie sur l'imprimé spécifique et **elles sont traitées par la direction régionale**.

Les demandes devront être adressées obligatoirement à la Ligue Paris Île-de-France du Sport U **au plus tard le 22 décembre 2023** (modèle à imprimer à partir du Site Internet : www.sport-u-iledefrance.com). **Passé ce délai, elles sont traitées au niveau national**. La performance de référence devra alors permettre à l'athlète de figurer dans les **8 meilleurs qualifiés**.

IMPORTANT :

Ces demandes ne seront examinées que si la justification d'absence est jointe (pour les 2 journées des 26 novembre 2023 et 10 décembre 2023) et pour les seuls motifs suivants :

- Participation à un examen (convocation faisant foi).
- Stage pratique dans le cursus d'étude (attestation de stage).
- Situation d'étudiant salarié (attestation de l'employeur).
- Maladie (certificat médical).

et à la condition que la performance fédérale indiquée, réalisée au cours de la présente saison permette à l'athlète de rentrer dans les 8 meilleures performances nationales (joindre un justificatif de performance de la saison en cours).

7.3 NOMBRE MAXIMAL DE QUALIFIÉS PAR ÉPREUVES

Cette saison, pour des raisons pratiques d'organisation liées au retour d'une compétition sur 1 journée, la CMN a décidé de fixer **un nombre maximal de qualifiés par épreuves**. Il n'y a **plus de quotas par site**.

Attention donc, les listes d'athlètes remontées par les CMR doivent s'entendre comme des listes d'athlètes qualifiables et non qualifiés (cf. 3-Système de qualification). Ces propositions d'athlètes faites par les CMR seront étudiées par la CMN qui, en fonction du nombre maximal d'athlètes par épreuves, publiera 2 listes d'athlètes qualifiables (prioritaire et complémentaire) au plus tard le mardi 16 janvier 2024.

Epreuve F/H	Nb qualifiés féminin*	Nb qualifiés Masculin*
60	48	48
60H	48	48
200	25	25
400	24	24
400H	24	24
800	24	24
1500	24	24
Perche	16	16
Hauteur	16	16
Longueur	16	16
Triple	16	16
Poids	16	16
Disque	16	16
Javelot	16	16
Marteau	16	16

*Le nombre de qualifiés pourraient évoluer selon la disposition de l'espace de compétition.

7.4 MINIMA 2024

EPREUVES	FEMININ		MASCULIN	
	DIRECT QD	EVENTUEL QEV	DIRECT QD	EVENTUEL QEV
60 M	7"74	8"30	6"93	7"20
200 M	24"95	27"40	21"75	22"91
400 M	57"29	63"55	49"24	51"41
800 M	2'14"18	2'30"01	1'54"32	1'59"01
1500 M	4'51"20	5'15"00	3'59"69	4'12"01
60 M HAIES	8"93	9"70	8"29	9"15
4H indoor	70"14	76"01	58"14	61"01
HAUTEUR	1 m 72	1 m 55	2 m 06	1 m 95
PERCHE	3 m 80	3 m 50	5 m 00	4 m 70
LONGUEUR	5 m 78	5 m 20	7 m 10	6 m 60
TRIPLE-SAUT	12 m 26	10 m 80	14 m 70	13 m 50
POIDS	12 m 56	10 m 00	13 m 75	11 m 00
DISQUE	40 m 00	32 m 00	45 m 00	37 m 00
JAVELOT	44 m 00	34 m 00	58 m 00	48 m 00
MARTEAU	48 m 00	38 m 00	53 m 00	44 m 00

Tous les relais sont engagés hors quotas hors minima

Le Challenge des spécialités « Lancers » (poids, javelot, disque, marteau) se déroule uniquement à l'occasion du Championnat de France Universitaire.

Le règlement en vigueur figure dans la circulaire nationale Athlétisme de la FF Sport U (en ligne sur le site national).

8 INFORMATIONS NATIONALES

Vous retrouverez toutes les informations nationales (règlement national, dossier CFU, liste qualifiés CFU, documents divers, etc) sur la **page Athlétisme Indoor** du site de la FF Sport U :

<https://sport-u.com/sports-ind/Athletisme-Indoor/>

Pour toutes les informations réglementaires non précisées dans la circulaire régionale, c'est le **règlement national** figurant dans le Guide sportif et le site de la FF Sport U, qui fait foi et à défaut, l'avis de la CMN.

Règlement National : à venir

Lien Page Facebook « Athlétisme Universitaire FFSU » : <https://www.facebook.com/athleffsu/>

Le Directeur Régional du Sport U
Stéphane DUVAL



LIGUE PARIS-ÎLE-DE-FRANCE DU SPORT UNIVERSITAIRE

1 Avenue Max Dormoy – 94110 Arcueil

Tél. : 01.43.13.13.61. - Email : creteil@sport-u.com

Site Internet : www.sport-u-iledefrance.com

ATHLETISME INDOOR à NOGENT SUR OISE HORAIRES DU DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023

http://cd60.athle.fr/upload/ssites/001485/competitions/2023_11_26_horaires.pdf

HORAIRES	COURSES		CONCOURS		
11 H 00	60 m HAIES	Garçons	TRIPLE – SAUT	Filles	Sautoir départ
			TRIPLE – SAUT	Garçons	Sautoir arrivée
			PERCHE	Filles + Garçons	
11 H 20	60 m HAIES	Filles			
11 H 50	60 m	Garçons			
12 H 40	60 m	Filles	LONGUEUR	Garçons	
13 H 20	200 m	Garçons			
14 H 20			HAUTEUR	Filles	
			POIDS	Garçons	
14 H 40	200 m	Filles			
15 H 30			LONGUEUR	Filles	
			POIDS	Filles	
16 H 10	800 m	Garçons	HAUTEUR	Garçons	
16 H 35	800 m	Filles			

Tous ces horaires ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont fonction du nombre de participants par épreuve.



LIGUE PARIS-ÎLE-DE-FRANCE DU SPORT UNIVERSITAIRE

1 Avenue Max Dormoy – 94110 Arcueil

Tél. : 01.43.13.13.61. - Email : creteil@sport-u.com

Site Internet : www.sport-u-iledefrance.com

ATHLETISME INDOOR à NOGENT SUR OISE HORAIRES DU DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023

http://cd60.athle.fr/upload/ssites/001485/competitions/2023_12_10_horaires.pdf

HORAIRES	COURSES		CONCOURS	
11 H 00	60 m HAIES	Garçons	PERCHE POIDS	Filles + Garçons Garçons
11 H 20	60 m HAIES	Filles	TRIPLE – SAUT TRIPLE – SAUT	Filles Garçons Sautoir départ Sautoir arrivée
11 H 50	60 m	Garçons	POIDS	Filles
12 H 40	60 m	Filles		
13 H 20	400 m	Garçons	LONGUEUR	Filles
14 H 05	400 m	Filles	HAUTEUR	Garçons
14 H 35	1500 M	Garçons		
14 H 55	1500 m	Filles		
15 H 05	200 m	Garçons	HAUTEUR	Filles
15 H 30			LONGUEUR	Garçons
16 H 25	200 m	Filles		
17 H 15	800 m	Garçons		
17 H 35	800 m	Filles		

Tous ces horaires ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont fonction du nombre de participants par épreuve.